



La Petite-Pierre, le 10 mai 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

## Les prairies fleuries des Vosges du nord

Le concours : ce jeudi 19 mai entre Ernolsheim-les-Saverne et Ingwiller

**Le concours général agricole des prairies fleuries vise à reconnaître le travail et le savoir-faire des agriculteurs qui maintiennent la richesse en espèces de leurs prairies de fauche ou de pâture. Il permet de créer des contacts entre professionnels de l'agriculture, apiculteurs, écologues, et avec des acteurs d'autres horizons : élus locaux, acteurs touristiques, et le grand public.**

Les prairies fleuries, au sens du concours, sont des herbages riches en espèces floristiques, non semés, qui sont fauchés ou pâturés pour nourrir le bétail. La diversité floristique leur confère une bonne valeur écologique, mais aussi une bonne valeur agronomique. Elles contribuent aussi à la qualité des paysages et à la préservation de la biodiversité, en favorisant la présence d'oiseaux, de reptiles, de petits mammifères et d'insectes, notamment ceux qui assurent la pollinisation, et la protection naturelle des cultures.

Le concours mobilise un jury d'experts dans les domaines suivants : agronomie/fourrage, écologie/botanique, apiculture/pollinisateur.

Les agriculteurs candidats présenteront ce jeudi 19 mai au jury des prairies sur les bans communaux du Piémont allant d'Ernolsheim-lès-Saverne à Ingwiller. Cette zone de polyculteurs-éleveurs présente des prairies diversifiées des milieux humides et sains. Sur la journée, les membres du jury traversent les prairies en diagonale des agriculteurs candidats. Ils notent les critères de qualités agronomique et écologique de la parcelle, la contribution de la diversité végétale à ces qualités, et la capacité du mode d'exploitation à les valoriser et à les renouveler.

57 territoires organisent le concours en 2016, dont 25 territoires en Parcs Naturels Régionaux. Les prix sont remis lors d'une manifestation agricole locale. La remise des prix du concours aura lieu lors d'une manifestation agricole du territoire qui reste encore à déterminer.

[www.concours-agricole.com/prairies/accueil.html3](http://www.concours-agricole.com/prairies/accueil.html3)

[www.youtube.com/watch?v=Zpcygi7jm30](http://www.youtube.com/watch?v=Zpcygi7jm30)

[www.youtube.com/watch?v=O3a02OEM5X0](http://www.youtube.com/watch?v=O3a02OEM5X0)

Chargée de mission agriculture : Cécile Bayeur 06 76 22 72 53 / [c.bayeur@parc-vosges-nord.fr](mailto:c.bayeur@parc-vosges-nord.fr)

Contact presse : Anne Eich 06 27 51 20 94 / [a.eich@parc-vosges-nord.fr](mailto:a.eich@parc-vosges-nord.fr)